L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No. 72 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI MATIN, 10 OCTOBRE.

UNE INVITATION A MAC-MAHON.

Nous trouvons ce qui suit dans le journal la *France* :

L'idée que nous avons émise sous ce titre : " M. le maréchal de Mac-Mahon réélu en 1880, " fait son chemin, car le *Petit Journal* réédite sous un autre titre presque le même article, ainsi que nos lecteurs vont en juger :

SOYEZ NOTRE WASHINGTON !

M. Hurstel est un Alsacien que le démembrement de la France et la perte de l'Alsace ont contraint de transporter son industrie à Saint-Quentin, où sa manufacture a reçu la visite de M. le maréchal-président de la République.

C'est dans cette visite que M. Hurstel a adressé à M. le maréchal de Mac-Mahon l'allocution que voici, dictée par le plus pur patriotisme :

Monsieur le président de la République,

Soyez le bienvenu au milieu de nous.

Patrons et ouvriers, nous vous sommes profondément reconnaissants de votre visite et de l'intérêt que vous portez à nos modestes travaux.

Vous avez accepté de l'Assemblée nationale la noble et salutaire mission de gouverner notre cher et malheureux pays, de l'aider à se reconstituer et à reconquérir sa grande et légitime influence dans le monde.

Nous savons tous avec quel dévouement vous accomplissez ces grandes et difficiles fonctions : grâces vous en soient rendues, monsieur le président.

Pour le succès de nos travaux industriels, nous avons besoin du calme et de la confiance en l'avenir, que donnent seules au pays de vos institutions définitives. Soyez notre Washington et vous aurez ajouté à la plus haute gloire militaire la gloire non moins grande d'être le premier citoyen de la France.

Vous vous trouvez entouré ici d'un grand nombre d'Alsaciens restés Français par le cœur et par l'option.

Nous n'avons pas besoin de vous dire que les liens qui nous rattachent à notre pays natal sont plus vivaces que jamais ; et, lorsque viendra le jour où la patrie aura besoin de dévouement de ses enfants, qu'elle compte sur nous : notre fortune, notre vie, tout lui appartient.

Vive la France !

Vive la République !

Vive le maréchal de Mac-Mahon !

Oui, monsieur le maréchal, soyez notre Washington ! Rien ne vous empêche de le faire ! Rien ne s'oppose à ce que la République, dont vous êtes le président, se soit maintenue, et rien ne s'oppose à ce que la République, devenue monarchique et que la République, devant son maintien à votre sollicitude, vous ne soyez réélu président en 1880, ainsi que le général Washington l'a été en 1788, après avoir été nommé la première fois en 1789.

Quelle gloire plus grande pourriez-vous ambitionner ! Quels services plus grands pourriez-vous rendre à votre pays que ceux qui consistent à le préserver de la guerre civile, qui ne manquerait pas d'éclater le jour où le droit de la majorité, que vous avez si hautement proclamé dans votre Message du 26 mai 1873, aurait été méconnu !

Sur 158 élections partielles qui ont eu lieu depuis les élections générales du 8 février 1871 :

126 ont été républicaines ;
22 ont été royalistes ;
10 ont été impérialistes.

Même en additionnant comme élections monarchiques les 10 élections impérialistes avec les 22 élections royalistes, total : 32, il est incontestable que la majorité électorale est du côté des 126 et n'est pas du côté des 32.

Je sais ce que l'on a dit et ce que l'on prétendra contre cette immense majorité : on a dit, on redira que tout le fruit du scrutin de liste par département et de la loi électorale du 15 mars 1849.

Je n'en disconviens pas.

Mais est-ce que l'Assemblée nationale n'est pas elle aussi, le fruit de la loi électorale du 15 mars 1849 et du scrutin de liste par département.

La majorité de 214 mai 1873, qui a renversé, à la majorité relative de quatorze voix et à la majorité absolue de six voix, M. Thiers, que vingt-six départements avaient élu en tête de leurs listes, a-t-elle jamais mis en doute la sincérité de ses électeurs et la légitimité de ses pouvoirs ?—Non !

A quoi tiraient donc les élections partielles successives de 1871, 1872, 1873 et 1874 seraient-elles plus suspectes à nos yeux et moins sincères que les élections générales de février 1871 ?

Lorsqu'une balance est juste pour celui qui vend, elle est juste pour celui qui achète, et réciproquement. Si celui-ci, n'a le droit de s'en plaindre. Il en serait autrement si l'un des deux l'avait faussée. Cette plainte serait celle que ne manquerait pas de faire intervenir la majorité républicaine des élections partielles, si la majorité monarchique des élections générales de 1871 changeait les lois en vertu desquelles elle a été élue.

Puisque sous l'empire de la même loi électorale, les élections partielles successives sont en immense majorité républicaines, tandis que les élections générales de 1871 passent pour avoir été en majorité monarchiques, que doit-on conclure, sinon que la France, depuis trois ans, est devenue de moins en moins monarchique et de plus en plus républicaine ?

Une autre conclusion est-elle sincèrement possible ?

Les élections partielles successives ont considérablement accru le chiffre de la minorité parlementaire. Mais elles n'ont pas suffi pour changer encore le chiffre de la majorité de l'Assemblée, ce qui, seulement en apparence, ne tardera pas à avoir lieu, si la minorité, en voie de devenir la minorité, se hâte,—ce qui ne saurait approuver aucun homme de bonne foi,—de rompre un décret par lequel serait supprimées désormais toutes les élections partielles, à moins,—ce qui serait plus loyal,—qu'elle ne prononce sa dissolution et n'en appelle promptement de la majorité des élections partielles successives à la majorité des élections générales qui seraient le jugement du pays en dernier ressort.

En tous pays, qui dit majorité, dit mobilité, car la majorité de la veille peut, sous la pression de circonstances nouvelles, n'être plus la majorité du lendemain, et en qui l'attestle, c'est que la majorité de 1871 menace de n'être plus la majorité de 1871.

Une majorité condamnée à l'immobilité serait l'immobilité, et ne serait plus la majorité, pas plus qu'une montre dont le ressort ne fonctionnerait pas ne mériterait le nom de montre, ou qu'un baromètre invariable ne mériterait le nom de baromètre.

Ce n'est pas pour le méconnaître que M. le maréchal de Mac-Mahon a proclamé le droit de la majorité et l'a personnifié en lui ; il en fera la règle de sa conduite.

C'est pourquoi, m'adressant à lui, moi aussi, je m'écrie patriotiquement :

Soyez notre Washington !

—M. Gustave Naquet, sorti de prison, vient d'adresser la lettre suivante à ses collaborateurs de la *Tribune* :

"Marseille, 17 septembre 1874.

"Mes chers amis,

"Je vous ai annoncé, par télégramme, ma mise en liberté. On m'a mis en effet, hier, à quatre heures, hors du fort Saint-Nicolas, sans un mot d'explication, et il m'est ainsi tout à fait impossible de savoir pourquoi M. le général Espivent a jugé à propos de me faire faire un voyage de désagrément, de Bordeaux à Marseille, pour me déposer, au bout de trente-six heures, sur la Canebière.

"Je chercherai sérieusement plus tard à pénétrer cette énigme, et c'est à la justice régulière que je demanderai aide et protection. Aujourd'hui, en attendant que j'aille reprendre ma place au milieu de vous, mes chers collaborateurs, je ne veux que vous remercier de votre énergique sollicitude pour moi. Cependant vous avez pris une peine fort inutile en me défendant contre les attaques misérables de la *Patrie* et du *Figaro* et de leur congénères de Bordeaux et d'ailleurs. Le sentiment public m'a suffisamment vengé de ces ignobles et lâches outrages, et la presse républicaine, je le sais maintenant, de Paris et des départements, a pris en main ma cause avec une sympathie dont je suis fier et que je crois mériter.

"Bientôt un autre devoir me sera imposé. Ce sera de faire connaître à la France, au gouvernement qui doit les ignorer, les dépêches incroyables de la nouvelle compagnie du général Espivent, agissant sous l'impulsion directe des gens de Chislehurst et des jésuites unis dans la même soif de vengeance et de domination.

"Ce devoir, je le remplirai sans faiblesse et sans aigreur et en dehors de toute préoccupation personnelle, car la dure épreuve que je viens de traverser a passé sur moi comme un mauvais rêve et me réjouit aujourd'hui bien plus qu'elle ne m'attriste, puisqu'elle m'autorise à compter sur une foule d'amitiés, de sympathies, de dévouements qui sont la douce récompense de trente ans de travaux et d'efforts.

"Je vais commencer deux jours à mes excellents amis de Marseille, à mes coddétenus du fort ; trois jours à Paris, à mes amis et à mes affaires particulières, et jeudi prochain je partirai pour Bordeaux, où m'attendent je le sais, de nombreuses et sincères cordialités.

"Tout à vous.

"GUSTAVE NAQUET."

LA CONSÉQUENCE DES MARIAGES ESPAGNOLS.—Il y a un siècle, Voltaire prévoyait et excusait d'avance l'adoption de don Carlos par M. le comte de Chambord.

Le ministère de la reine Anne, responsable à sa patrie et à l'Europe, ne négligea ni les intérêts de l'Angleterre, ni ceux des alliés, ni la sûreté publique. Il exigea d'abord que Philippe V, affermi en Espagne, renonçât à ses droits sur la couronne de France, qui avait toujours conservés ; et que le duc de Berri, son frère, héritier présomptif de la France, mêmes l'héritier arrière petits-fils qui restait à Louis XIV, renonçât aussi à la couronne d'Espagne en cas qu'il devînt roi de France..... On venait d'éprouver par douze ans de guerre, combien de tels actes lient peu les hommes. Il n'y a point encore de loi reconnue qui oblige les descendants à se priver du droit de régner, auquel auront renoncé les pères. Ces renonciations ne seraient jamais que lorsque l'intérêt commun continue de s'accorder avec elles. Mais enfin elles calmaient, pour le moment présent, une tempête de douze années.

(*Siècle de Louis XIV*, ch. XXIII).

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre du Globe,

Au coin des rues Baronne et Perdido.

J. KITTREDGE.....Lessiteur et directeur.

LUNDI SOIR, 12 Octobre 1874.

Inauguration des nouveaux Candidats à la faveur publique.

Engagement des remarquables artistes comiques.

LES SŒURS MORRELL,

La célèbre comédien et chanteur,

W. B. CARILL,

ancien membre de la troupe de Lydia Thompson

THE FIELD OF THE CLOTH OF GOLD

pièce comique.

Première grande matinée,

SAMEDI, 17 Octobre, à Midi.

8 octobre

Académie de Musique
DE BIDWELL.

Tous les soirs et spécialement matinée le mercredi et le samedi à midi.

Commençant Lundi, 5 octobre.

Engagement extraordinaire et premier début à la Nouvelle-Orléans, de

LA FAMEUSE COMBINAISON DE NOUVEAUTÉS DE SCHUMANN,

Dont la renommée s'étend jusqu'en Europe, où elle a été reconnue comme étant la combinaison d'artistes de talent la plus complète qu'il y ait au monde entier, qui offre le plus d'attraits.

LES FOLIES PARISIENNES.

Représentation des plus grandioses et telle qu'on n'a jamais rien vu de plus attrayant en ce genre ville.

Trente ARTISTES EUROPÉENS, considérés comme des étoiles de la scène, font partie de cette troupe, chacun d'eux, dans sa spécialité, étant d'un mérite transcendant.

☞ Les places sont le détail de fruits dans le vestibule sont à louer.

Le bureau du contrôle pour obtenir des s'ages réservées sera ouvert de 9 heures A. M. à 9 P. M.

L'orchestre sur la devanture se fera entendre à 7 heures ; et celui de la salle à 8 heures moins un quart, ouverture de la représentation.

oct—27

UNE SERIE DE REPRÉSENTATION A BENÉFICE, DANS UN BUT DE CHARITÉ

Sera donné par Mr. D. BIDWELL, à son

ACADEMIE DE MUSIQUE

—— Pour la ——

LADIES' CRESCENT CITY RELIEF ASSOCIATION.

—— Au bénéfice des ——

FAMILLES DES BRAVES TOMBÉS

—— Dans la ——

MÉMORABLE JOURNÉE DU 8 SEPTEMBRE

Il y aura une série de spectacles choisis,

SIX SOIRÉES CONSÉCUTIVES ET DEUX MATINÉES, commençant

Lundi soir, 9 Novembre 1874,

—— Continuant ——

Mardi 3, Mercredi 4, à midi et le soir.

Jeudi 5, Vendredi 6, et Samedi 7, à midi et le soir.

On peut se procurer des billets chez W. A. Bell, 15 rue de Chartres, templissant les fonctions de président des administrateurs du

COMITÉ CENTRAL DE SECOURS DES DAMES.

Billets : Une Piastre ; bons pour toute représentation de la série.

Avis sera donné du moment où on pourra se procurer des sièges au centrole, et même des places à toutes la série de représentations.

Le beau médaillon, orné de diamant, fait et exposé chez Mr. A. Tyler, rue du Canal No 115, sera offert par Mr. B. Bidwell à la Dame qui aura vendu le plus grand nombre de billets pour la série.

oct—aux nov

Grande fête aux Casernes.

DIMANCHE, 11 octobre 1874.

A 10 heures A. M.

Bénédiction de la Bannière et des Drapeaux de la Société d'Assistance Mutuelle de St-Maurice.

Suivie

d'une magnifique procession en steamboat jusqu'en ville et de la présentation d'une couronne, rue Royale.

Le tout couronné

par un superbe Bal de Société au Mississippi Club, présidée Abattoirs.

Carte d'Admission

Pour Monsieur.....$1 00

Musique de Vaeger.

Les officiers et les membres sont instamment requis de se rendre à l'Asile, à 9 heures du matin, pour recevoir leurs insignes.

Par ordre du Président,

THÉODORE FOREST.

LOUIS MASPERO, secrétaire. 4 oct—7f

CRESCENT CITY RELIEF ASSOCIATION.

Mme E. A. WILKINSON, Présidente.
Mme F. N. OGDEN, Secrétaire.
Mme E. SHROPSHIRE, Trésorière.

COMITÉ EXÉCUTIF.

DAMES.

Mme Alex. Mitchell, Mme Thad. Waterman,
Mme Clara Charles, Mme C. Toby,
Mme Mary Stamps, Mme E. John Ellis,
MESSIEURS.
H. E. Shropshire, Thad. Waterman,
Dr John G. Angell, Wm. A. Bell,
Wm. Fagan.

COMITÉ DE FINANCE.

DAMES.

Mme J. E. Guthrie, Mme Wash. Marks,
Mme N. Buckner, Mme S. Choppin.
Mme H. S. Armstrong, Mme S. Rich. Flower,
Mme E. H. Marr.
MESSIEURS.
Wm. S. Pike, J. C. Morris.
M. Musson, Harmon Doane,
C. W. Allen.

DAMES.

Mme Columbus H. Allen, Mme Jno Augustin,
Mme H. S. Armstrong, Mme Abraham,
Mme Newton Backner, Mme James Bockner,
Mme W. J. Behman, Mme Jesse K. Bell,
Mme E. A. Burke, Mme James Bowling,
Mme James Brooks, Mme Neuvile Bienvenu
Mme J. D. Bruns, Mme E. R. Briggs,
Mme J. A. Blatter, Mme Augustus Block,
Mme S. H. Boyd, Mme A. Foster Axson,
Mme D. War'n Brickell, Mme Wm. Black,
Mme W. A. Bell, Mme Jas. T. Ayres,
Mme J. Commandeur, Mme Samuel Choppin,
Mme C. A. Conrad, Mme E. P. Coutureau,
Mme H. D. Coleman, Mme W. H. Chaffe,
Mme S. Duval, Mme J. B. Cotton,
Mme Joseph Desegrès, Mme S. Dietrich,
Mme E. Flower, Mme E. John Ellis,
Mme Old. Folger, Mme Wm. Fagan,
Mme Jas. N. Folwell, Mme W. E. Clarke,
Mme W. H. Foster, Mme A. Fortier,
Mme Owen, Mme John Glynn, Jr.
Mme L. H. Gardner, Mme James K. Guthrie
Mme Leeds Greenleaf, Mme Chas. Gallagher,
Mme Fred Hatfield, Mme Wm. E. Huger,
Mme Chas. Harrod, Mme Hoffmann,
Mme E. J. Hart, Mme A. H. Isaacson,
Mme Dave C. Jennison, Mme Jos. Jones,
Mme John Kreutzich, Mme E. Kirpatrick,
Mme M. Kupfer, Mme D. C. Labatt,
Mme T. P. Leathers, Mme Jos McElroy,
Mme Chas. Mooreby, Mme Frank McGloin,
Mme Wash Marks, Mme Arch't Mitchell,
Mme Jas. Mitchell, Mme Victor Mayer,
Mme Eugenie Mayer, Mme John Myers,
Mme I. N. Marks, Mme John Matthews,
Mme Perry Nugent, Mme F. O. Minor,
Mme S. Orrant, Mme E. Pritchard,
Mme H. N. Ogden, Mme Palfrey,
Mme R. B. Pleasants, Mme Frank Preston,
Mme W. S. Pike, Mme D. B. Penn,
Mme John N. Payne, Mme W. C. Raymond,
Mme Theodore Pierce, Mme E. W. Stauffer,
Mme Warren Stone, Mme T. Lee Shute,
Mme Fred. Sonnenkamp, Mme J. M. Seixas,
Mme Schreibert, Mme Thomas Simms,
Mme Mary Stamps, Mme W. B. Schmidt,
Mme A. B. Sage, Mme J. J. Tarleton,
Mme G. Toby, Mme K. A. Tyler,
Mme C. Tilcora, Mme Albert Voorhies,
Mme G. P. Valette, Mme Eug. Waggaman,
Mme Thad. Waterman, Mme J. B. Woods.
Mme Alex Walker, Mme G. K Whitney,
Mme F. W. Paston, Mme R. H. Marr,
Mme J. Cooper, Mme J. J. Mellon,
Mme John Lafandis, Mme Edw. Booth,

Cette Association a été organisée par les dames de la Nouvelle-Orléans dans le but de lever des fonds pour assister les familles de ceux qui sont tombés pour la défense des droits du peuple le 14 septembre.

Il y aura des rafraîchissements dans la salle pendant le concert. 10 sept—

BORNIO & BROTHER

77 - - - Rue Gravier - - - 77

Nouvelle-Orléans, Lse.

IMPORTATEURS DIRECTS de cigares de la Havane, tabac en feuille et produits de Cuba.

La plus ancienne maison d'importation du Sud.

Etablie en 1848.

200,000 cigares de la Havane, de toutes gros assortis des marques les plus célèbres.

Tabac de la Havane, en feuille,

—Également—

100 caisses tabac de la Pennsylvanie, en feuille.

—Et—

500,000 cigares du pays, de toutes grosseurs, faits à la Nouvelle-Orléans, du meilleur tabac du Connecticut, en vrac ou en balle, garantis, à des prix raisonnables, par

Bornio & Brother,

Au No. 77 de la rue Gravier.

2 sept—1m Nouvelle-Orléans, Lse.

BARNETT & CAMMACK,
COURTIERS,

12.....RUE CARONDELET.....12

Achètent et vendent :

BONDS, ACTIONS, GAGES,
Valeurs de Ville et d'Etat.

Argent prêté sur garantie.

Taxes et Licences réglées promptement à un compte peu libéral.

Réclamations hypothécaires.

8 juill—1an

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
16 Rue du Canal.

DIRECTEURS :

Dr. W. Newton Mercer,

L. F. Genesse, David Urquhart,
George Jones, John G. Gaines,
Thomas A. Adams, Carl Kohn,
Thos. Allen Charles, Christian Schneider,
Chas. J. Leeds, Samuel Jamison.

Intérêts sur les dépôts.

L. F. GENESSE, Président.
GEAN KILBRAW, Trésorier. Secrétaire—1an

LISTE DE CANDIDATURES
Des Démocrates-Conservateurs.

TRÉSORIER D'ÉTAT :
JOHN C. MONOURE, DE CADDO.

POUR LE CONGRÈS :

PREMIER DISTRICT,
Gén. R. L. GIBSON, d'Orléans.

SECOND DISTRICT,
E. JOHN ELLIS, d'Orléans.

TROISIÈME DISTRICT,
JOSEPH A. BREAUX, d'Ibérie.

QUATRIÈME DISTRICT,
W. M. LEVY, de Natchitoches.

CINQUIÈME DISTRICT,
W. B. SPENCER, de Concordia.

SIXIÈME DISTRICT,
JOS. M. MOORE, de St. Landry.

PLATEFORME DES RUCHES.

1. Répudiation de toute la prétendue dette de l'Etat de la Louisiane et refus de voter pour toute taxe levée dans le but de payer le principal et l'intérêt de cette dette.

2. L'adoption par la Législature de la Louisiane, et le plustôt possible, d'un acte prohibant l'assessement des taxes, sous quelque nom ou déguisement que ce soit, pour payer l'intérêt ou le principal des prétendues dettes de toute ville, de tout bourg, village ou paroisse dans l'Etat.

3. L'adoption par le Congrès d'un acte complémentaire de la section de la constitution fédérale, déclarant qu'aucun Etat n'émettra des billets de crédit, et érigeant en offense pénale tout assessement ou toute tentative de collection pour payer l'intérêt ou le principal de tout billet de crédit émis, par l'Etat ou au nom de l'Etat ou d'une corporation publique créée par l'Etat.

4. Abolition de toute taxe d'Etat sur l'industrie connue sous le nom de taxes de licence ; prohibition, par décret législatif, de toutes taxes par autorité de ville, bourg, village ou de paroisse, et l'entière exemption, par statut, pour tout navire ou toute embarcation allant sur mer ou sur rivière, de tout droit de wharfage, de levée ou de toute taxe quelconque dans tous les ports et les débarcadères de la Louisiane.

5. Réduction de la taxe d'Etat, pour tout objet à un taux qui n'excèdera pas un dollar et demi par tête de la population de l'Etat (disons, 700,000) suivant le recensement fait en 1870.

6. Limitation des taxes municipales et paroissiales, à un taux qui n'excèdera pas sept dollars par tête de la population municipale et paroissiale (disons, 200,000 à la Nouvelle-Orléans) suivant le même recensement.

7. Que toutes les taxes d'Etat et municipales restant dues le 1er janvier 1875, seront payables, en sept à la partie qui sera nécessaire pour payer les allocations dues aux institutions de charité, aux officiers, secrétaires, clerks et travailleurs engagés au service public, et pour fournitures faites dans un but d'utilité publique ; pourvu, cependant, qu'une investigation rigide soit faite à l'égard de toutes les réclamations, soit bordereaux, soit comptes, contre tout département raisonnablement sujet au soupçon de fraude ; que des prix de comptant seulement et non les prix extravagants obtenus par raison de crédit altéré, seront alloués ; et pourvu qu'en aucun cas il ne soit collecté plus du dit million de ces taxes à la Nouvelle-Orléans, soit un cinquième du montant qui restera probablement dû à l'époque spécifiée.

8. Que le salaire ou traitement de tout officier public, dont la rémunération est proprement un sujet de considération législative, sera réduit à un montant correspondant aux capacités requises pour remplir ses devoirs et aux responsabilités de sa place, ayant égard toutefois à l'appauvrissement universel du peuple.

Résolu que tout candidat des Ruches donnera son assentiment écrit à la plateforme et prendra l'engagement à l'appuyer.

Administrateurs de la Ville.
Maire—JOHN J. LANE.
Administrateur des Améliorations—DANIEL SULLY.
Administrateur des Comptes Publics—
Administrateur des Finances—J. L. DAVIES.
Administrateur des Assessments—
JOHN F. POPP.
Administrateur de Police—ZEPH FOLEY.
Administrateur de Commerce — DENIS PRIEUR WHITE.
Administrateur des Water Works—CHAS. FITZENREITER.
Shérif Civil—A. H. DELMAS.
Shérif de la Cour Criminelle—D. A. DENISON.
Coroner de Premier, Quatrième, Sixième et Septième Districts—DR. THOS. E. BROADDUS.
Coroner Second et Troisième Districts—DELPHIN B. ENVENU.
Sénateurs du Premier District—E. R. FORMAN, W. W. CARRE.
Sénateur du Deuxième District—ANTHONY SAMBOLA.
Sénateur du Troisième District—JOHN FARLEY.

Premier District—T. A. BARTLETTE, JAMES TIMONY.
Deuxième District—J. A. FLORAT, JAMES POWERS, SAMUEL JAMISON.
Troisième District——
Quatrième District—NICHOLAS SINNOTT, CARL FICHER.
Cinquième District, FRANK MARQUEZE, JOHN H. CASTELLANOS.
Sixième District——
Septième District—JOSEPH BRUNEAU.—M. A. CLAUSON.
Huitième District—AUG. STUART.
Neuvième District——
Dixième District—H. H. WARD, CHARLES H. REED et P. JORGER.
Onzième District——

Justices de Paix.

1. J. C. COLEMAN.
2. WM. H. HOLMES.
3. JOHN L. LARESCHE.
4. JOHN CAIN.
5. ——
6. JOHN P. HIGGINS.
7. R. H. HACKNEY.

Constables.

1. JAMES COLLENS.
2. ——
3. MICHEL J. PONS.
4. JOS. CONTERAS.
5. ——
6. WM. FOLEY.
7. WILLIAM KINBERGER.

Plusieurs nominations se trouvent nécessairement omises à cause de l'absence des membres de la ville. 1 oct—

Comité Central de l'Etat.—Chaque ward de la ville de la Nouvelle-Orléans a le droit d'être un membre du Comité Central de l'Etat. Ceux des wards qui n'ont pas encore élu leurs membres sont priés de faire le nécessaire, tout et de les accréditer auprès du Comité Central de l'Etat.

R. H. MARR,
Président de la Convention.

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Delta.—Ou n des rues Carondelet et Commune.—Nlle-Orléans, 1er septembre 1874.—Conformément aux dispositions de la charte amendée et à une résolution du Conseil des Directeurs, à une assemblée spéciale tenue le 16 juin dernier, les souscripteurs au capital social de cette compagnie, sont par les présentes notifiés d'avoir à se présenter à ses bureaux dans le but d'effectuer les versements suivants :

Dix pour cent le 1er octobre 1874.
Dix pour cent le 1er novembre 1874.
Quinze pour cent le 1er décembre 1874.
Quinze pour cent le 1er décembre 1874.

Par ordre de la Direction.

L. W. BAQUIÉ.
Secrétaire.

L'Union Française.

BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 9.

Le public est informé que l'Union Française tient à sa disposition des cultivateurs ouvriers et ouvrières, des bureaux ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Du cours d'anglais donné à leur agent, M. Miramon, au No. 26 de la rue St-Louis, que de les vendre à Vienne. M. Miramon se charge également des démonstrations nécessaires de la réparation et de l'emballage des meubles. Rétribution faite sur commande à lui.

10 août—3m

Chaudières à Sucre du Tennessee

De la célèbre Usine de Stocker.

APPARTENANT A MM. WOODS, THATMAN & CO.—Le soussigné a constamment en stock assorti de ces Chaudières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleurs modèles.

R. P. LAVILLEBREUVER,
Marchand Commissionnaire
Nlle-Orléans.

24 août—Vu—1 an 16 rue Vieux Pavé.

F. SUARES.....M. SUARES

La Flor de los Tabacos.

Dépôt de Cigares de

F. SUARES & Bro.

FABRICANTS DE CIGARES FINS,
89.....Rue Gravier.....89

☞ Entrée Magasin Tchoupitoulas.
☞ Prompte exécution des commandes.

1er juillet—1an

Banque d'Epargne des Citoyens,
GRUNEWALD HALL.

No. 29 rue Carondelet,
J. L. GUBERNATOR, Président.
M. BENNER, caissier.

Les dépôts faits par les hommes mariés et par les enfants ne peuvent être retirés que par eux-mêmes ou ayantes leur ordre. Les dépôts faits par les femmes mariées sont plus spécialement dans l'intérêt de leurs enfants qu'en faisant pour eux des dépôts payables à leur majorité cela encourage les enfants à les augmenter toutes les fois qu'ils en auront les moyens. Ceux des hommes qui ne sont pas mariés ne peuvent faire de dépôts au profit d'un tiers qui ne soit pas à la fortune. La banque reçoit des dépôts de 10 cents et au delà. Elle paie un intérêt de 4 pour cent, qui s'ajoute jusqu'à ce qu'il atteigne un capital.

Tous les dépôts sont payables sur demande.

1er août—1 an

GUIDE DU COMMERCE.

BANQUES.

Worthington's Bank, Nlle-Orléans, 16 Carondelet et Gallier d'Espagne, Nlle-Orléans.
No. 6, Nlle-Orléans Insurance, 128 Canal.
Provident Savings & Trust Co., 124 Canal.
La Banque Banque de Louisiane Co., 51 Camp.

COMPAGNIES D'ASSURANCES.

(CONTRE L'INCENDIE.)

N. O. Mutual Ins. Co., 6 Canal.
Merchants' Mutual Ins. Co., 164 Canal.
Commercial & Traders' Ins. Co., 14 Carondelet.
Crescent Ins. Co., 1 Camp, Cotton & Ch. Place.
Home Mutual Ins. Co. 76 Camp.

(SUR LA VIE.)

Lo. Ex. Life Ins. Co., 6 Canal, Carondelet & Gravier.
Mt. Life Assur. Society, of N. York, 28 Camp.
Mem. Life Ins. Co., of Mil. Cor. 3 Carondelet.
Equitable Life Assurance Society, 6 Canal.

COUTELLERIE, ARTICLES DE FANTAISIE.

Cutlery & Support, 127 Canal, Nlle-Orléans.
Gaudet & Fils, 16 Carondelet, Nlle-Orléans, Paris.
E. Marcus, 60 Toulouse et Royale.

MÉRCERIE ET FANTAISIE.

J. H. Hartheuton, 121 Royale.

MARCHANDISES SECHES.

Tyler, Boniface & Sons, 224 Canal.
J. Turcotte, 60 Canal et Bienville.

ETOFFES POUR DEUIL.

A. Labry, 81, Bourbon.

CHAPELLERIE.

E. H. Lee Hat Store, 60 Royale et St. Louis.
QUINCAILLERIE ET INSTRUMENTS ARATOIRES.
A. Baldwin & Co., 74 Canal et 68 Commune.

MACHINES A COUDRE.

Grover & Baker S. M. Co., 127 Canal.
Wheeler & Wilson, (Nouv. Rem.) 140 Canal.

CHEMISES ET ARTICLES DE TOILET POUR MESSIEURS.

E. N. Moody, 60 Royale et Canal.

VETEMENTS CONFECTIONNES.

L. Goldsmith, 31 et 33 Canal, 213, 215, 227 V. Levée et Lazard, 16 Vieille-Levée.

SEURRIES DE LUXE ET ORDINAIRES.

F. Maillard, 60 Bienville et Royale.

BRODERIES, LINGERIE, DESSINS.

Mme Montcerdier, 16, Bourbon.
Mme Kaplan, (ancienne Maison), 19, Bourbon.
G. W. Kastenbaum, 60 Bienville et Bourbon.

ARTICLES DE COIFFURE ET DE FANTAISIE.

Charles Trouilly, 60 Bienville et Chartres.

OPTICIENS.

C. Dubamel, 111, Canal.

FAUSSION.

S. Halstre, 11 Toulouse, 24 par semaine.

FABRIQUES CANDI, CONFISERIES, ETC.

Norman & Rolen, 121 et 123, Vieille-Levée.
L. Model, 46, Vieille-Levée.

BOULANGERIE.

J. M. Leffernandez, 171 Trémé.

CIGARES, TABACS, ETC.

Ed. L. Zell, coin Carondelet et Canal.
F. A. Gonzales, coin Camp et Commune.

ORGUES, PIANOS, MUSIQUE.

Louis Grünewald, 18, 20 et 36, Bourse.
St. Hilc, 151 et 153, Canal.
F. Charpentier 9, Royale.

PLOMBIERS.

C. L. Chapotel, coin Bourbon et Bienville.

FUSILS, ARTICLES DE CHASSE.

F. Charleville, 16, St-Charles.
J. Sager, 198, Chartres

COUTELLERIE, BANDAGES, REPASSAGE.

L. Lamotte, fabricant, 94 Royale.

TABLES DE BILLARD.

Miller Bros., ass't Commune et St-Charles.
St. Charles Billiard Saloons, nos 7 Rue St-Charles.
Concert Billiard Hall, coin Canal et St-Charles.

COSTUMES, DOMINOS & MASQUES.

F. Alabau, 31 Canal.

ACCORD ET REPARATION DE PIANOS.

J. Pilhatz, 86 Espagne, Bas District.

BUREAUX DU

Factors' and Traders' Insurance Company,

Au No. 37 de la rue Carondelet.

Nouvelle-Orléans, le octobre 1874.

(Extrait du bulletine dont annuel.)

Primes de l'année fiscale expirée le 30 avril 1874.....$798 825 97
Pertes payées dans l'année.....235,751 39
Réserve pour risques non expirés le 30 avril 1874.....160,976 00
Intérêt et épargnes reçus.....111,124 33
Montant net des bénéfices—prime de l'année fiscale.....186,056 33
Bénéfices net brut après paiement de $110,000 d'intérêt.....167,784 73

Dividendes comptant payés dans l'année.
Intérêt.....30 pour cent.
Primes.....20 pour cent.

Actif :

30 avril 1874.....$1,540,756 38

Risques contre les dangers de feu, des fleuves et des mers—aux taux courant de prime.

Le 25 mai 1874, à une réunion spéciale des directeurs, il a été

Résolu de payer, sur demande, un SECOND INTERIM SEMI ANNUEL DE DIX POUR CENT, jusqu'au 30 avril 1874, ce qui fait dix pour cent par an sur le CAPITAL de la Compagnie (1,100,000), et un dividende comptant de TRENTE pour cent aux sociétaires sur le montant ($412,184 19) net de leurs primes participantes.

HARMON DOANE, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
ED. A. PALFREY, secrétaire.

Directeurs :

Moses Greenwood, John I. Adams,
W. A. Johnson, Isaac Scheck
John I. Noble, R. M. Wells,
John Chaffe, Wm. Morrison,
Richard Milliken, Joseph W. Carter,
Sam'l. E. Moore, A. Britain,
Mark Newman, A. H. May,
R. T. Buckner, S. H. Saunders,
Samuel Friedlander, T. Lyti. Lyon,
H. Fredman, W. C. Raymond,
W. S. Pike, James A. Prescott,
A. A. Yates, James M. Boyd,
Joseph McElroy.

1 août—3m

The Freedmen's Savings & Trust Co.

CAISSE D'ÉPARGNES.

Charte accordée par les Etats-Unis en 1865.

SUCCURSALE DE LA NELLE-ORLEANS.

No 182, Rue du Canal,

ENCOIGNURE DEFADIS.

HEURES DE BANQUE :

De 9 heures A. M. à 3 heures P. M.

Ouverte les samedis soirs, pour recevoir des dépôts, de 6 à 8 heures.

Un intérêt est alloué sur les dépôts.

O. D. STURDEVANT, HENRY BAGAR,
Président. Caissier.

On peut se procurer des copies de la Charte à la Banque. 8 janv—2m

B. BLOOMFIELD. T. M. ANDERSON.

B. BLOOMFIELD & Co

Au No 47 de la rue de Chartres, entre les rues Douane et Bienville,

Nelle-Orléans, Lse.

MARCHANDS DE

FOURNITURES DE BUREAUX,
FABRICANTS DE LIVRES EN BLANC,
IMPRIMEURS ET RELIEURS,
LITHOGRAPHES ET GRAVEURS,
EDITEURS ET MARCHANDS D'OUVRAGES DE DROIT,
IMPRIMEURS DE MEMOIRES D'AVOCATS.

Ils ont constamment en magasin un Stock complet de FARNITURES DE BUREAUX, étrangères et américaines—tous les articles nécessaires dans les marchands de commerce, les banques, les compagnies, sur les bateaux à vapeur et les chemins de fer, dans les presses à coton, dans les bureaux des ingénieurs civils, des arpenteurs et des architectes.

On trouvera aussi chez eux

Toutes le Fournitures de Bureaux

d'avocats, de greffiers de cours, de shérifs, de recorders, de notaires publics, de coroners, de juges de police, de juges de paix et de constables.

Prix Réduits.

10 sept—1m

Louisiana Savings Bank
—AND—
Safe Deposit Company.

Au No. 81 de la rue du Camp.

CAPITAL.....$500,000

R. C. PALMER, President.
JAS. JACKSON, Vice-President.
DIRECTEURS :
RD. CONERY, V. WIRE,
J. H. KELLER, J. JACKSON,
DAVID WALLACE, R. C. PALMER.

Le capital de la banque est une garantie pour les déposants. Les dépôts reçus du 1er au 10 de chaque mois portent intérêt du 1er du mois suivant.

Tous les dépôts sont payables sur demande.

B. F. JOHNSON, Caissier.

LOTERIES

PLAN D'ÉTÉ

Seulement 10,000 Numéros.

LOTERIE DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE,
A NUMERO SIMPLE.
Trente Cent Lots de $10,000 chacun.

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
(Incorporée le 17 août 1868.)

CLASSE O,

Devant être tirée en public, à la Nouvelle-Orléans, le SAMEDI, 24 Oct. 1874.

PLAN.

10,000 Billets.....Billets seulement $10

MONTE, QUART ET DIXIEMES EN PROPORTION.

1 lot de.....$10,000 est.....$10,000
1 lot de.....10,000 est.....10,000
1 lot de.....10,000 est.....10,000
10 lots de.....1000 cent.....10,000
100 lots.....100 cent.....10,000

LOTS D'APPROXIMATION

9 approximations de $100 chaque pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tiraient le lot de $10,000 sont.....$1,000
9 approximations de $100 pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tiraient le lot de $10,000 sont.....1,000
9 approximations de $100 pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tiraient le lot de $10,000 sont.....1,000

Les lots s'élèv